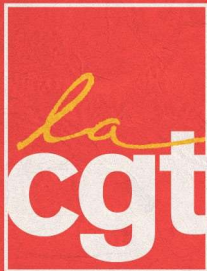


RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Fok pa nou moli ! Il ne faut pas relâcher l'effort, ne pas reculer, ne pas céder et ne pas mollir !

Soutien de la CGT à la lutte contre la vie chère.

Depuis le mois de septembre, les travailleuses et travailleurs martiniquais-es descendent dans la rue pour exprimer leur colère contre la vie chère, à l'appel du Rassemblement pour la protection des peuples et des ressources afro-caribéens (RPPRAC).

Les responsables des prix qui se pratiquent dans les pays ultramarins sont principalement des grands groupes capitalistes tel que GBH (Groupe Bernard Hayot) qui, sur la richesse accumulée de la traite esclavagiste, ont construit des empires familiaux. Ils profitent, désormais, de leur position dominante dans la grande distribution pour pratiquer et imposer des prix inacceptables : en moyenne, les prix sont plus élevés d'environ 40% par rapport à l'Hexagone (sur certains produits plus de 200% !).

Le 16 octobre, les services de l'État et le patronat, essayant d'éteindre le feu qui gagne la Martinique et les Antilles, ont signé un protocole dit « d'objectifs et de moyens de lutte contre la vie chère », sans même que les initiateurs de ce mouvement de contestation n'y apposent leur signature, n'apportant donc aucune valeur juridique à ce texte.

Un texte que nos camarades qualifient de « **scandaleux** » ! En effet, ce protocole reprend principalement des propositions provenant du Groupe Hayot et ne comporte strictement aucune disposition contraignante. Encore une fois, les citoyens sont priés de faire confiance à celles et ceux qui ont construit des empires grâce à l'exploitation des travailleurs.

Nos camarades de la CGT-M soutiennent, depuis le début, la revendication légitime de « la vie chère » et donc de la maîtrise des prix mais considèrent que c'est, avant tout, au travers de l'augmentation des salaires qu'une réponse sera apportée.

Le RPPRAC, se retrouvant dans une impasse face au gouvernement et au patronat, a accepté de rencontrer, lundi 21 octobre, les organisations syndicales de l'île, afin d'élargir et amplifier le mouvement.

Vendredi 25 octobre, la CGT-M, La Centrale syndicale des travailleurs martiniquais (CSTM) et le RPPRAC lancent un appel commun à la grève et à manifestation **contre la vie chère et pour une augmentation générale des salaires !**

La CGT soutient pleinement ce mouvement et les revendications de la CGT-M :

- la mise en œuvre IMMEDIATE des réductions de prix ;
- un calendrier précis d'exécution des « engagements » mentionnés dans le protocole ;
- L'AUGMENTATION DES REVENUS DES TRAVAILLEURS ET DES CLASSES POPULAIRES ET LEUR INDEXATION SUR L'INFLATION ;
- l'application de la législation concernant le dépôt OBLIGATOIRE des comptes sociaux des enseignes de la grande distribution ;
- l'application des sanctions prévues par la législation, en cas de non-respect du dépôt des comptes.

Montreuil, le 24 octobre 2024